

PH3 15% - Rest H2
M10006753001


Etiquette 2.3 : Gaz toxique.



Etiquette 2.1 : gaz inflammable.



C : Corrosif



F+ : Extrêmement inflammable



T+ : Très toxique

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : PH3 15% - Rest H2
N° FDS : M10006753001
Identification de la société : MULTIGAS
 ROUTE DE L'INDUSTRIE
 CH - 1564 DOMDIDIER Switzerland
N° de téléphone en cas d'urgence : Tel: 026 676 94 94

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
phosphine	: Entre 5 et 25 %	7803-51-2	232-260-8	015-181-00-1	F+; R12 R17 T+; R26 C; R34 N; R50

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Très toxique par inhalation.
 Corrosif pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
 Extrêmement inflammable.
 Peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.
 Gaz comprimé.

4 PREMIERS SECOURS
Premiers secours

- Inhalation : Très toxique par inhalation.
 Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.

- Contact avec la peau et les yeux : Peut causer des brûlures de la peau et de la cornée (avec perturbation temporaire de la vision).
 Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
 Enlever les vêtements contaminés. Asperger la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
 Obtenir une assistance médicale.

- Ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

PH3 15% - Rest H2
M10006753001
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité** : Extrêmement inflammable.
- Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Le gaz s'échappant ne peut pas être éteint.
- Produits de combustion dangereux** : En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes :
Oxydes et acides phosphoriques.
- Moyens d'extinction**
- Agents d'extinction appropriés** : Eau.
Dioxyde de carbone.
Poudre sèche.
- Méthodes spécifiques** : Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux. Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Evacuer la zone.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant.
Éliminer les sources d'inflammation.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.
Laver la zone à l'eau.
Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : Éviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Assurer une ventilation appropriée.
Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité.

Limites d'exposition professionnelle : phosphine : TLV[©] -TWA [ppm] : 0,3
 phosphine : TLV[©] -STEL [ppm] : 1
 phosphine : OEL (UK)-STEL [ppm] : 0,3
 phosphine : VLE - France [ppm] : 0,3
 phosphine : VME - France [ppm] : 0,1
 phosphine : MAK - Allemagne [ppm] : 0,1

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C : Gaz comprimé.
Couleur : Gaz incolore.
Odeur : Poisson pourri.
 Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration.
 L'odeur peut persister.
Masse moléculaire : 6.80
Densité relative, gaz (air=1) : Plus faible ou voisine de celle de l'air.
Solubilité dans l'eau [mg/l] : Pas de donnée fiable disponible.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Peut former un mélange explosif avec l'air.
 Peut réagir violemment avec les oxydants.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Très toxique par inhalation.
 Irritation des yeux, des voies respiratoires et de la peau.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.
 Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
Effet sur la couche d'ozone : Aucun(e).

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
 Éviter de rejeter à l'atmosphère.
 Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
 Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme.
Méthode d'élimination : Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU : 1953
I.D. n° : 263
ADR/RID

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)


- Désignation officielle de transport : GAZ COMPRIMÉ TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A. (phosphine, Hydrogène)
- ADR Classe : 2
- Code de classification ADR/RID : 1 TF
- Etiquetage ADR : Etiquette 2.3 : Gaz toxique.
Etiquette 2.1 : gaz inflammable.
- Autres informations relatives au transport** : Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
Avant de transporter les récipients :
 - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
 - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
 - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - Assurer une ventilation convenable.
 - Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Classification CE** : F+; R12
R17
T+; R26
C; R34
- Etiquetage CE**
- **Symbole(s)** : T+ : Très toxique.
F+ : Extrêmement inflammable
C : Corrosif.
- **Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.
R17 : Spontanément inflammable à l'air.
R26 : Très toxique par inhalation.
R34 : Provoque des brûlures.
- **Phrase(s) S** : S1 : Conserver sous clé.
S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16 AUTRES INFORMATIONS

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.
S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.
S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.
Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.
Récipient sous pression.
S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 5
		Edition révisée n° : 1
		Date : 20/7/2005
		Remplace la fiche : 0/0/0
PH3 15% - Rest H2		M10006753001

16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document